

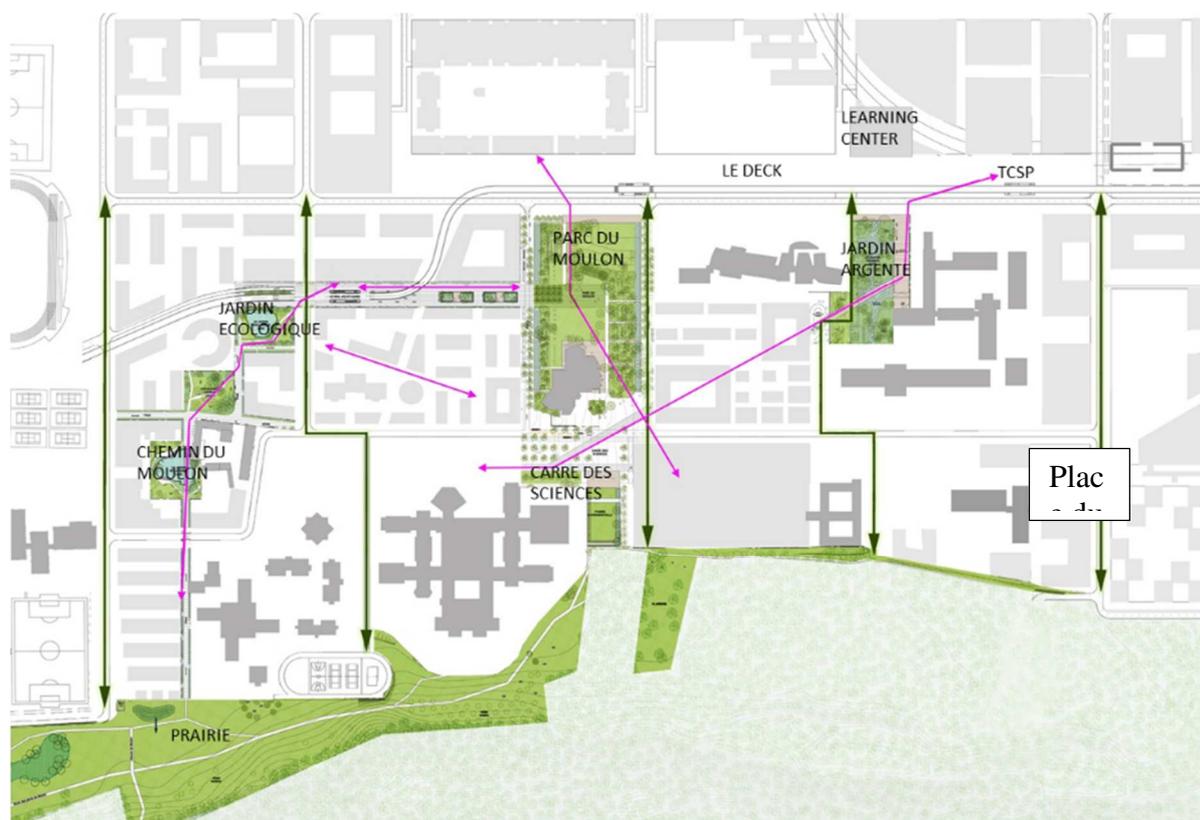
COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 23 mars 2017

**Le premier arbre est planté au sein du Jardin Argente
du campus Paris-Saclay**

En présence de Chantal Castelnot, sous-préfète de l'Essonne, Michel Bournat, Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et Philippe Van de Maele, Directeur général de l'EPA Paris-Saclay, le premier arbre du Jardin Argente, un des espaces publics majeurs du campus urbain Paris-Saclay, a été planté le 23 mars 2017. Situé au sein du quartier de Moulon, le Jardin Argente est un lien naturel entre l'Ecole CentraleSupélec, l'IUT d'Orsay et l'Institut des Plantes Paris-Saclay.

Conçu par le groupement de maîtrise d'œuvre D'ici Là paysages & territoires*, le Jardin Argente constitue un des maillons du système global d'espaces publics de dimensions et d'ambiances variées du campus Paris-Saclay, composé du deck, de la place du Lieu de Vie, du mail Joliot-Curie, du cœur de site du belvédère, du Parc du Moulon, du Carré des Sciences...



Crédit : D'ici là paysages et territoires

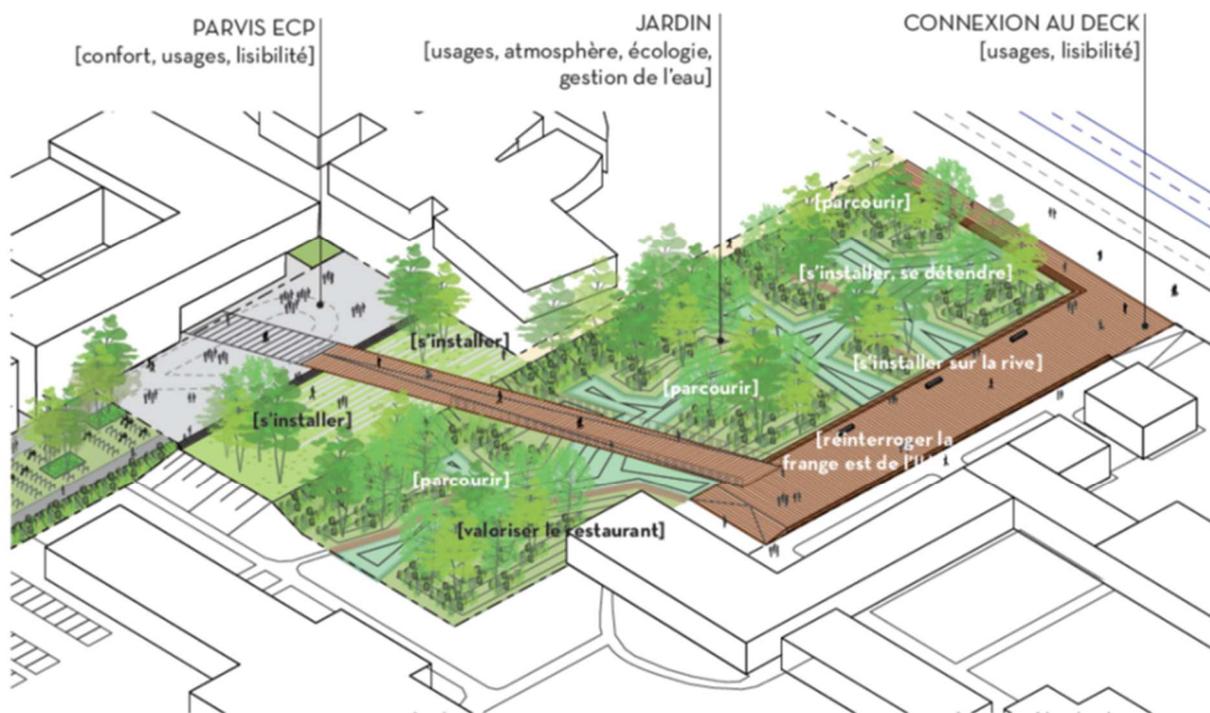
Il s'inscrit dans un maillage global d'espaces publics qui forment la structure paysagère du campus élaborée par Michel Desvigne, adossée au sud par les lisières boisées naturelles du territoire, et au nord par un paysage de lisière, dit intermédiaire.

Son aménagement est essentiel à l'animation du campus urbain dans l'optique notamment de l'arrivée des étudiants de l'Ecole CentraleSupélec en septembre 2017.

Un lien confortable et lisible

La création de ce jardin permet de créer une accroche confortable et lisible depuis l'espace public majeur qu'est le deck, sur lequel se situent les stations de bus du TSCP et la future gare du métro de la ligne 18.

Le Jardin Argenté se compose d'une rive urbaine, tenue et structurante, en limite du deck, qui se prolonge par un quai, puis une passerelle permettant de créer un parvis d'accès pour l'Ecole CentraleSupélec. Des circulations secondaires, permettent d'autres connexions Nord / Sud et offre de nouvelles relations aux bâtiments existants notamment à la cafétéria de l'IUT.



Crédit : D'ici là paysages et territoires

Le jardin concilie le confort d'accès et de circulation aux usages d'agrément pour s'installer et jouer. Des gradins orientés plein sud sont prévus ainsi qu'une terrasse en bois au pied de la cafeteria de l'IUT et du mobilier confortable pour s'installer, lire, s'allonger et manger. Trois tables de ping pong, une prairie pour les jeux de ballons sont autant d'espaces à investir par les étudiants et les futurs habitants du quartier.



Perspectives du Jardin Argenté

Les partis pris paysagers

C'est à partir de la qualité intrinsèque de ce lieu et d'une lecture fine des usages à venir, de la composition naturelle du sol, sa topographie, sa végétation que l'équipe de maîtrise d'œuvre a conçu le Jardin Argenté.

Un travail d'identification du patrimoine arboré extrêmement fin a été entrepris afin de ne conserver que les sujets sains, présentant un intérêt et un potentiel pour la biodiversité à venir.

La mise en lumière du jardin s'attachera à rendre lisible et confortable la vision nocturne des accès et des circulations. Conforme aux exigences de mise en lumière décrite dans le schéma directeur lumière de l'EPA Paris-Saclay, les propositions d'éclairage sont faites dans le respect de l'environnement et de faible consommation d'énergie.

La gestion de l'eau, un enjeu clé pour le Plateau

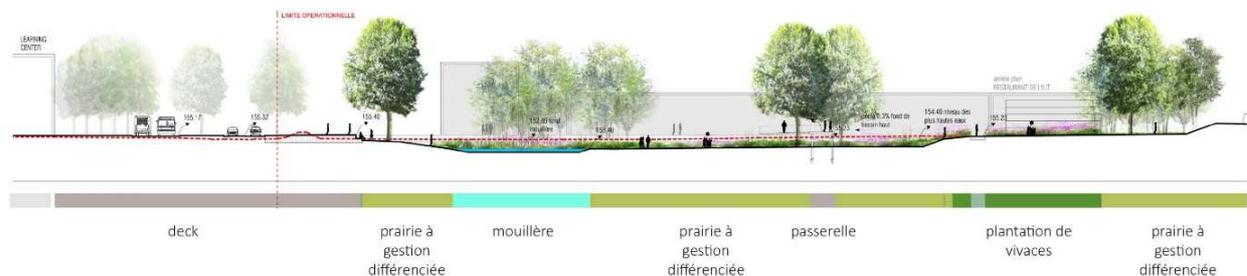
La prise en compte de la nature de sols dans la conception du Jardin Argenté permet une rétention naturelle des eaux.

L'infrastructure hydraulique s'inscrit dans la réglementation de gestion de l'eau pluviale du quartier de Moulon. Ainsi, le jardin gère et tamponne la différence entre la pluie cinquantennale et l'occurrence vicennale provenant du bâtiment de l'école CentraleSupélec retenu en amont. Le travail altimétrique très fin assure l'écoulement gravitaire jusqu'au point bas.

Outre l'abattement total des quantités d'eau, la mouillère ainsi constituée permet de préserver les végétaux de toute altération en période hivernale.

Cette strate végétale participe également au déploiement d'une biodiversité naturelle adaptée aux conditions écologiques du Plateau.

COUPE FF'



Coupe du projet

*Le groupement retenu par l'EPA Paris-Saclay pour le Jardin Argenté se compose de :

- D'Ici Là paysages & territoires,
- Alto Step (BET VRD),
- Biodiversita (BET écologie),
- GMGB et ATP (sous-traitants),

Informations complémentaires

- **Planning** : travaux de terrassement, premiers arbres, génie civil et aménagements de surface : printemps 2017 / **achèvement des plantations** : Novembre 2017
- **Budget, coût des travaux** : 2, 1M€ HT
- **Périmètre** : 1, 3 Ha

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 86 803 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique)
- 390 425 m² sont en chantiers ou en cours de l'être
- 144 062 m² sont attribués
- 189 950 m² sont en cours de consultation
- 138 700 m² sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m² de logements familiaux et 168 000m² de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de trois zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes et de Corbeville à Orsay et Saclay, elles feront l'objet d'études et de concertation avec le public pendant toute l'année 2016 et 2017.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris_saclay



Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay